



LETTRE D'INFORMATION

N°16 - Mars 2012



☎ et Répondeur : 09.62.51.07.08

FAX : 03.88.51.23.25

✉ mairie.donnenheim@orange.fr

<http://www.donnenheim.fr>

Le mot du Maire

Chers habitants,

2012 est une année électorale par excellence. Nous allons devoir élire un président de la République et un Député pour notre circonscription. En cette période, je me permets donc de vous rappeler combien il est important de voter, car voter c'est : afficher un choix, faire entendre sa voix.

En cette période d'élections, on parle beaucoup de finances et de dettes publiques. Il est vrai que toutes les collectivités, de la Commune jusqu'au gouvernement, sont en phase de préparation budgétaire. En ces temps de crise économique mondiale, les difficultés financières, qu'elles appartiennent au budget de l'Etat ou à celui de toute autre collectivité engendrent directement ou indirectement du chômage, une augmentation de l'imposition et des menaces comme la baisse des retraites ou le gel des minimas sociaux.

Les collectivités sont donc de plus en plus précises dans l'étude et dans la mise en place de leur budget.

Au titre d'une commune, un budget se décline en budget de fonctionnement et en budget d'investissement.

- le budget dit « de fonctionnement » est destiné à la gestion courante des actions et services municipaux.

- le budget dit « d'investissement » est destiné aux grands travaux, aux évolutions du cadre de vie et de la sécurité et à la création d'infrastructures. A l'inverse du « fonctionnement », il crée de la richesse et par définition, de l'emploi, car confier des travaux à une entreprise, c'est pérenniser les emplois de cette dernière.

Sachez que le budget de fonctionnement de la Commune de Donnenheim est le plus faible (après Krautwiller) des 10 membres de la Communauté de Communes de la Région de Brumath et que notre budget d'investissement reste sain car conforme aux moyens de Donnenheim.

Quelques mots sur la future école intercommunale. A ce jour, trois architectes ont été choisis parmi 75 candidats. Chacun d'entre eux présentera son projet ; un seul sera retenu en juin 2012.

S'en suivront les appels d'offres aux entreprises puis les travaux qui devraient débuter début 2013.

Je terminerai enfin par une information concernant le tri des ordures ménagères. La Communauté de Communes planche actuellement sur l'étude d'une « taxe incitative » en remplacement du système actuel. Le but est de conduire les populations vers un tri encore plus sélectif. Ceci devrait voir le jour en 2013-2014. Nous vous tiendrons informés de l'avancée du dossier.

Votre maire,

Guy Repp

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

☞ INSCRIPTIONS SCOLAIRES en mairie de Donnenheim:

Les inscriptions pour l'école maternelle se feront du jeudi 15 mars au jeudi 29 mars, aux heures d'ouvertures de la mairie.

Veillez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. La fiche d'inscription vous sera fournie en Mairie. A noter qu'elle est également téléchargeable sur le site de la commune, rubrique «actualités».

Tous les enfants atteignant l'âge de 3 ans au cours de l'année civile 2012 peuvent être inscrits.

☞ LES URNES EN 2012

- Élection présidentielle => 1er tour le 22 avril / 2ème tour le 6 mai.

- Élections législatives => 1er tour le 10 juin / 2ème tour le 17 juin.

☞ LEGISLATION

Pour compter du 1er juillet 2012, (décret n°2012-284 du 28 février 2012) l'éthylotest sera obligatoire dans tout véhicule à moteur, hormis les cyclomoteurs ne dépassant pas 50cm³ et 45km/h.

A défaut, l'amende devrait être de 11 euros (4ème classe).

Journée défense et citoyenneté : toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.

☞ CIVISME

De plus en plus de personnes viennent en mairie se plaindre de l'incivilité de certains. Notamment en ce qui concerne les propriétaires de chien qui laissent leur animal faire ses besoins sur le trottoir des voisins ou sur les passages piétonniers menant à l'église. Alors un peu de civisme s'il vous plaît ...

Pensez aux enfants de la maternelle qui empruntent ces passages pour rejoindre l'école. Pensez également aux personnes âgées qui ne peuvent avancer sans être obligées de regarder avec crainte où elles mettent les pieds. Pensez enfin à nous tous qui passons par là.

Il y a assez de Nature autour de Donnenheim pour y emmener votre chien déféquer ; et si par malchance il fait sur le trottoir, eh bien ... conduisez vous avec civilité et ramassez avec le sachet plastique que vous aurez bien entendu prévu dans votre poche. Et ensuite ? ... Jetez cela dans VOTRE poubelle et non pas (comme cela a été vu également) sur le terrain du voisin.

Nous sommes un petit village où tout se sait. Conduisons-nous avec civilité et ... cela se saura !

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

☞ NETTOYAGE DE PRINTEMPS

De plus en plus de communes organisent ce que l'on appelle une « journée nettoyage » de leur village. Les beaux jours ne vont pas tarder à arriver et dans chaque maison commencera le traditionnel « Osterputz ». Mais qu'en est-il des abords de nos maisons ? Qu'en est-il aussi des fossés bordant nos routes ou des chemins creux qui abritent malheureusement nombre de déchets polluant nos sols pour de nombreuses années si nous n'y prêtons attention ?

C'est pour cette raison que la municipalité de Donnenheim vous propose aujourd'hui de mener, tous ensemble, une action de « nettoyage de nos abords et de notre ban communal ».

Qu'en est-il exactement ? Comment ? Où ? Avec quels moyens ?

Deux actions peuvent être menées simultanément :

- La première est pour chacun de nous : nettoyer les trottoirs et les caniveaux longeant nos demeures. Comment ? Gratter et éliminer les herbes ; balayer les gravillons et les divers résidus qui risquent de boucher notre réseau d'assainissement.
- La seconde action à mener est l'élimination des polluants dans nos fossés, nos bords de routes. Pour encourager le bénévolat, ce moment doit être convivial, joyeux et ... efficace. Il demande à être organisé. La municipalité fait donc appel aujourd'hui à toutes les personnes qui se sentent concernées par la qualité de notre environnement. Une grande place doit être faite aussi à nos jeunes que nous pouvons ainsi sensibiliser à l'éco-comportement.

Pour ce faire, nous nous retrouverons tous devant la salle polyvalente, ce 31 mars à 9h30 où il vous sera remis des sacs et des gants en plastique ainsi qu'un gilet jaune fluorescent (qui restera offert à chaque participant). Nous constituerons ainsi 3 ou 4 groupes d'adultes et d'enfants qui chacun auront un secteur à « nettoyer », que ce soit la route du Canal ou celles qui mènent vers Bilwisheim et Wingersheim.

La chasse aux bouteilles plastiques, aux débris de ferrailles ou tous autres déchets sera donnée à 10h00. Puis tout le monde se retrouvera à 11h30 pour déposer les sacs devant l'atelier municipal et nous partageront ensuite, tous ensemble, un joyeux apéritif en salle polyvalente !

Cette matinée est donc fixée au **31 mars 2012**

Afin de préparer au mieux la liste des matériels nécessaires et l'apéritif, inscrivez vous rapidement (nombre adultes / nombre enfants) auprès du secrétariat de mairie : **09.62.51.07.08** ou **mairie.donnenheim@orange.fr**
Nous espérons vous voir nombreux pour cette action en faveur de notre village pour qu'il soit agréable à vivre ou simplement à traverser pour les promeneurs que l'on y rencontre.

☞ RAMONEUR

L'entreprise de ramonage FISCHER fera sa tournée à Donnenheim les jeudi 12 et vendredi 13 avril.

Il vous appartient de prendre contact avec elle, au 03.88.70.76.74, afin de convenir de son passage chez vous.

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

DECHETS MENAGERS

Le 9 avril (lundi de Pâques) : la collecte du verre de ce jour est avancée au samedi 7 avril

Le 17 mai (Ascension) : la collecte des ordures ménagères de ce jour est décalée au samedi 19 mai

Le 28 mai (Pentecôte) : la collecte papiers-plastiques de ce jour est avancée au samedi 26 mai.

INFO ELECTRONIQUE ?

Depuis la parution de notre dernière lettre d'information (fin décembre 2011), peu de famille ont répondu à notre demande d'adresser les informations municipales plutôt par courriels que sous version «papiers». Pourtant, nombreuses sont les familles utilisant l'ordinateur quotidiennement à la maison. Peut-être avez vous seulement oublié de nous en prévenir ? A cet effet nous vous rappelons qu'il vous suffit de nous donner votre accord par courriel adressé à l'une des deux adresses suivantes :

mairie.donnenheim@orange.fr ou adjoints.donnenheim@orange.fr

Merci d'avance !

INFORMATION ASL

Comme chaque année, l'ASL organise son traditionnel vide-greniers le 8 mai.

Afin de réserver au mieux vos emplacements, inscrivez-vous dès aujourd'hui : 03.88.51.24.70 ou 06.08.16.70.43

A noter une nouveauté cette année. En effet, la salle polyvalente sera mise à disposition des particuliers qui désireraient exposer peintures ou autres artisanats conçus de leur main.

Et, comme d'habitude, buvette et restauration vous seront proposées tout au long de la journée !!!

AGENDA

-30 mars : marché de Pâques proposé par les élèves du RPI Sud (salle polyvalente)

-05 avril : soirée d'inscriptions 2012 au Tennis-Club (salle polyvalente)

-22 avril : 1^{er} tour élection présidentielle

-06 mai : 2^{ème} tour élection présidentielle

-08 mai : Vide greniers (ASL)

-10 juin : 1^{er} tour élections législatives

-17 juin : 2^{ème} tour élections législatives

-21 juin : Fête de la musique (ASL – Musicappassionata)

-26 août : Fête paroissiale

Passage à l'heure d'été :
nuit du samedi 24 au dimanche 25 mars

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00